

SUPER-SÉRIE DE RALLYE-CROSS CASDI 2008

présentée par Pole-Position Magazine

(Règlement particulier)

1. Autorité sportive

La « Super-Série de rallye-cross CASDI 2008 » présentée par Pole-Position Magazine se déroulera conformément au règlement sportif national et règlement national de rallye de CARS, partie « C » 1.0 (Le Rallye Cross), articles 1.1 à 1.3 inclusivement. Ces documents sont disponibles sur le site de CARS au www.carsrally.ca, sous la section « documents ».

Les informations sur la série sont disponibles sur le www.rallyedefi.com

2. Titre

« Super-Série de rallye-cross CASDI 2008 », présentée par Pole-Position Magazine

3. Route

Bien que le « Circuit St-Eustache » soit entièrement asphalté, il faut s'attendre à ce que la route soit recouverte de neige et/ou de glace, en tout ou en partie. Chacun des événements sera présenté et ce, peu importe les conditions de température ou de route.

4. Comité organisateur

Club organisateur : Club Auto Sport Défi Inc. (CASDI)

Coordonnateur : BGilles Lacroix

Registraire (à qui vous devez envoyer votre inscription) : Danielle Lacroix (450) 475-8828
14122 rue St-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y2

info@rallyedefi.com

Responsable de la route : Annie Duranceau

Responsable des contrôles : Louis-Éric Michaud

Responsable de la sécurité : Stéphane McNeil

Inspection technique : Ivan Butikofer et son équipe

Compilation des résultats : Jean-Georges Marcotte et son équipe

Voiture « 0 » : Stéphane McNeil Voiture « 99 » : Nick Boucher et Pat Léonard

5. Description de la « Super-Série de rallye-cross CASDI 2008 »

La série est composée de trois événements qui auront lieu aux dates suivantes :

Dimanche 9 décembre 2007 = Épreuve 1 au Circuit St-Eustache

Dimanche 20 janvier 2008 = Épreuve 2 au Circuit St-Eustache

Dimanche 17 février 2008 = Épreuve 3 au Circuit St-Eustache

Le samedi 8 décembre 2007, le CASDI organise une journée de formation avec cours de co-pilotage et de pilotage (avec pratique sur le Circuit de St-Eustache). Ces écoles ne sont pas obligatoires pour participer à la série, mais elles sont cependant fortement recommandées aux débutants

Horaire du samedi 8 décembre 2007 :

- 08 :30 déjeuner au Circuit St-Eustache
- 09 :00 début du cours de co-pilotage/début du cours de pilotage
- 10 :00 début cours complet de secourisme (pour compétiteurs régionaux ou nationaux seulement)
- 11 :00 à 13 :00 diner au Circuit St-Eustache
- 12 :00 reprise des cours de co-pilotage et de pilotage
- 13 :00 seconde partie du cours complet de secourisme + début de la session de mise-à-jour de secourisme
- 16 :00 fin des écoles
- 16 :00 inscription au premier événement de la série (9 décembre 2007)
- 16 :00 inspection technique **OBLIGATOIRE** (stationnement du Circuit St-Eustache)
- 17 :00 fin de l'inscription et de l'inspection technique

Note : pour les événements subséquents, il n'y aura pas d'inspection technique obligatoire pour ceux qui sont inscrits à la série complète, sauf en cas de sortie de route, d'accident ou si le responsable de l'inspection l'exige. Les nouveaux inscrits au deuxième et troisième événement de la série devront se présenter à l'inspection le dimanche matin à 07 :00 a.m. sur place.

6. Horaire de chacune des épreuves

07 :00 Déjeuner au Circuit St-Eustache

07 :00 Inspection technique, pour les concurrents qui ne sont pas inscrits à toute la série **seulement.**

07 :20 Réunion des participants (caucus)

07 :30 Tour de reconnaissance des deux spéciales à la suite de l'auto « 0 » à basse vitesse.

08 :00 Départ du groupe #1 sur Circuit A (moitié des inscrits)

08 :00 Départ du groupe #2 sur Circuit B (moitié des inscrits)

MIDI (approx) dîner sur place)

16 :00 (approx) Fin de l'épreuve (Banquet de remise des trophées et récompenses le dimanche

17 février 2008 seulement)

7. Quartier Général

Circuit St-Eustache

1016 Boulevard Arthur-Sauvé (route 148)

St-Eustache (Québec)

(450)472-6222

8. Inspection technique

Stationnement du Circuit St-Eustache

1016 Boulevard Arthur-Sauvé (route 148)

St-Eustache (Québec) (450)472-6222

9 Coût d'inscription

Un événement = 190\$ École co-pilotage = 80\$ Secourisme = 100\$

Deux événements = 350\$ École de pilotage = 125\$ Mise-à-jour = 80\$

Trois événements =475\$ (*)

Chèque ou mandat payable à « Club Auto Sport Défi Inc. »

SVP poster votre formulaire d'inscription avec votre chèque ou mandat à :

« Super-Série de rallye-cross CASDI 2008 »

a/s Madame Danielle Lacroix

14122 rue St-Jean

Mirabel (Québec) J7J 1Y2

(*) si votre inscription nous parvient pour la série COMPLÈTE des trois (3) événements avant le mercredi 7 novembre 2007 à midi (oblitération postale faisant foi), vous bénéficierez d'un rabais additionnel de 50\$, ramenant ainsi le total à 425\$ au lieu de 475\$. Le montant de 425\$ doit naturellement être acquitté entièrement à cette date.

10. Admissibilité

Chacun de deux équipiers doit être membre en règle 2008 du Club Auto Sport Défi Inc.

(CASDI) ou du Club Autos Sport La Licorne Inc. (CASLL). Les compétiteurs doivent se

conformer aux règlements sportifs de rallye-cross de CARS. Ainsi, **aucun arceau (ni cage) n'est**

requis pour participer aux différentes épreuves. Les équipiers doivent porter des casques portant

l'inscription Snell Memorial Foundation 1990 M ou SA, ou des casques répondant aux normes de

rallye de performance CARS (RNR I.A.6).

Les numéros de compétition et la publicité fournie par le CASDI devront être apposés sur la

voiture aux endroits prévus.

Aucune licence de compétition ne sera nécessaire pour participer aux événements de la SSRC 2008.

La série est ouverte à tous et **les concurrents devront OBLIGATOIREMENT être membres en règle 2008 du Club Auto Sport Défi Inc. (CASDI) ou du Club Autos Sport La Licorne Inc. (CASLL)**. Cependant, les pilotes ayant déjà participé à une série régionale et/ou au championnat national de rallyes seront exclus des trophées éventuels.

Un maximum de cinquante (50) participants par épreuve. Priorité sera donnée à ceux qui s'inscrivent pour la série des trois (3) événements.

11. Annulation

Le retrait d'un participant devra être signalé à la registraire au moins 48 heures avant le début officiel des inscriptions de chacune des épreuves, soit au plus tard le jeudi précédent à 13 :00 heures. Après 13 :00 le jeudi précédent chacune des épreuves, aucun remboursement se sera consenti.

Montant des remboursements :

- si vous êtes inscrit à la série des trois (3) événements et que vous avez payé entièrement **avant** le 7 novembre 2007 (425\$), remboursement de 85\$ et vous demeurez inscrit pour les autres événements de la série.
- si vous êtes inscrit à la série des trois (3) événements et que vous avez payé entièrement **après** le 7 novembre 2007 (475\$), remboursement de 100\$ et vous demeurez inscrit pour les autres événements de la série.
- Si vous êtes inscrit à deux (2) événements de la série (350\$) et que vous n'avez pas obtenu auparavant un remboursement quelconque, remboursement de 140\$.
- Si vous êtes inscrit à un (1) seul événement de la série (190\$), remboursement de 110\$.

12. Crampons

Les crampons, sous toutes leurs formes possibles, sont strictement **interdits**.

13. Prix et trophées.

Chaque équipage inscrit à la série recevra un cadeau souvenir personnalisé. Les points seront accordés au classement général, en classe et aux recrues de chaque épreuve aux équipages éligibles de la façon suivante :

- au général (20-19-18-17-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2-1)
- en classe et aux recrues (10-9-8-7-6-5-4-3-2-1)

Les gagnants de la série recevront un trophée (Général, Ouverte, P1, P2, P3, P4 et GR2, ainsi que les trois premières recrues) le dimanche 17 février 2008 au banquet de clôture de la série à 16 :00 heures au Circuit St-Eustache.

14 Recrue

Pilote n'ayant jamais participé à un événement de rallye-cross ou de rallye-sprint avant le 1^{er} décembre 2007.

Infos = www.rallyedefi.com